

Avec pour priorité la lutte contre les inégalités, le Département Accès aux Droits et Développement Social coordonne et met en œuvre des plans d'actions en collaboration avec les acteurs locaux, en recherchant la participation des habitants.

Le département est organisé en 3 pôles :

- Un pôle « Développement Social », composé d'un chef de projet contrat de ville et de 2 agent·es de développement social, chargé notamment de la mise en œuvre du contrat de Ville dans les quartiers classés en géographie prioritaire, et de la préparation de la prochaine génération des contrats de Ville « Quartiers 2030 ». Cette équipe conduit également un programme d'actions de promotion de l'égalité femme-homme et de lutte contre les discriminations ;
- Un pôle « santé » composé de deux Coordonnateurs·ices Santé chargé·es de la mise en œuvre du Contrat Local de Santé, dans ses volets Prévention / Promotion de la santé et Accès aux Soins, dans un contexte de préparation de l'ouverture d'un centre de santé municipal ;
- Un pôle « insertion » mis en œuvre par Une Maison de l'Information sur l'Emploi et la Formation, composée de 6 agents, chargée de mettre en œuvre la politique publique d'insertion de la collectivité, et d'accompagner les publics dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Un·e chef·fe de projet rattaché·e au responsable de service assurant une mission transversale « Accès aux Droits et Lutte contre le non-recours » vient compléter cette équipe.

Dans le cadre d'une reconstitution de l'équipe et du lancement de nouveaux projets, la Ville recrute :

- Un·e Responsable du DADDs
- Un·e agent·e de développement social, dont le territoire d'intervention prioritaire sera situé au Château Blanc,
- Un·e coordinateur·rice santé chargé·e des volets Prévention/Promotion de la Santé et de la mise en œuvre de l'Atelier Santé Ville dans les quartiers situés en géographie prioritaire,
- Un·e coordinateur·rice santé chargé·e de développer le volet Santé Mentale du Contrat Local de Santé, et son volet « Accès aux Soins » avec notamment la conduite du projet d'ouverture d'un centre de santé municipal, et à terme son pilotage
- Un·e chef·fe de projet « Accès aux Droits »
- Un·e conseiller·e en Insertion Professionnelle

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com **ou sur** saintetiennedurouvray.fr

Un·e coordinateur·rice « Promotion de la santé » et « Atelier Santé Ville »

Cadre d'emploi des attachés territoriaux ou infirmiers en soins généraux ou cadre de santé

Réf. CPSASV-032023

Missions principales

- En binôme avec le·a coordinateur·trice « Accès aux Soins » et « Santé Mentale », pilote et assure le suivi et l'évaluation du contrat local de santé, en gère la partie budgétaire, anime les instances de gouvernance, accompagne les partenaires et collègues dans la construction et la mise en œuvre de leurs fiches actions
- Développe une culture commune en santé publique en direction des acteurs du territoire en favorisant la formation en promotion de la santé et en organisant des temps de sensibilisation et de rencontres interprofessionnelles
- Maintient et développe la dynamique partenariale autour de la promotion des comportements favorables à la santé entre les acteurs des champs associatifs, éducatifs, sociaux et médico-sociaux du territoire, et améliore la cohérence des actions portées sur le territoire, tout particulièrement en direction des populations les plus vulnérables
- Elabore, coordonne, et participe à la mise en œuvre du programme d'actions de l'Atelier Santé Ville sur les quartiers situés en géographie prioritaire

Profil

- Titulaire de la FPT ou contractuel·le, sur le cadre d'emploi des attachés ou infirmiers en soins généraux ou cadre de santé et de formation supérieure, vous disposez d'une expérience dans la conduite de projets
- Vous disposez de connaissances des cadres politiques et institutionnels dans le domaine de la santé
- Vous avez de bonnes connaissances de l'environnement des collectivités territoriales, des principes de démocratie locale, des techniques de participation des habitants
- Vous êtes doté·e d'un esprit d'analyse et de synthèse, et disposez de qualités rédactionnelles
- Vous avez de bonnes connaissances des méthodes et outils d'observation et de prospective
- Vous avez des qualités relationnelles, un sens de l'écoute et de discrétion
- Vous possédez d'une réelle capacité d'animation et de travail en équipe, et une maîtrise de la méthodologie de projets
- Permis B exigé (déplacements fréquents)

Condition d'exercice : vous travaillez du lundi au vendredi sur un cycle de travail de 37h/semaine ouvrant droit à 12 jours de RTT et 2 jours de sujétions.

Travail ponctuellement en soirée pour rencontrer les partenaires locaux

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année

Date limite de dépôt des candidatures : 16 juin 2023